SARLAT Magazine

N° spécial - Janvier 2021
www.sarlat.fr

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL 2020-2026

03 EDITO
Jean-Jacques de Peretti

06 PRÉSENTATION
Qui sont vos élus ?

23 PRATIQUE
Vos démarches

SOMMAIRE /

N°spécial - Janvier 2021 - www.sarlat.fr

ÉDITO 03

CONSEIL MUNICIPAL 04

PRÉSENTATION DES PÔLES 08

Aménagement durable et mobilité
Attractivité et commerces
Solidarité, santé et handicap
Citoyenneté, laïcité, économie sociale et solidaire
Administration et finances
Sécurité et domaine public
Education et sport
Culture et patrimoine

TRIBUNE 22

Expression des élus de l'opposition

PRATIQUE 23

Démarches et infos pratiques

SarLat La Canéda

Directeur de la publication
Jean-Jacques de Peretti
Rédaction / Mise en page / Maquette
Service communication mairie de Sarlat
Photographies
Service communication
Impression : Bataillon & Bataillon
Tirage : 6000 exemplaires
Distribué par nos soins

ÉDITO /

Nous venons de vivre une année 2020 hors norme.

L'épidémie de Covid-19 et la prescription de mesures générales pour y faire face dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, comme le port du masque et la distanciation physique par exemple, rythment depuis plusieurs mois notre quotidien.

A l'échelle locale, le respect des gestes barrières a été admirable. Je tiens à saluer à nouveau l'exemplarité de tous.

Lucides sur les difficultés rencontrées, nous demeurons toutefois très éprouvés par la crise que nous traversons. Et que dire de nos acteurs économiques locaux : gérants de bars ou de restaurants, indépendants, artisans, chefs d'entreprise, professionnels du spectacle, responsables du monde associatif …

Pour ce mandat qui s'ouvre, je mesure en pleine conscience toute l'exigence de la tâche d'une fonction que je connais bien. Et je mesure, surtout, la responsabilité qui est la mienne, et qui est la nôtre, avec la nouvelle équipe qui m'entoure.

Dans ce moment sanitaire si particulier, depuis le 28 juin dernier, avec les nouveaux élus et les agents municipaux, en lien étroit avec la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir, nous nous sommes pleinement mobilisés pour aider avec pragmatisme chacun d'entre vous, quelle que soit sa situation, à traverser au mieux cette période difficile.

Très rapidement, nous avons fait des choix responsables pour protéger la population.

Puis, il est apparu essentiel de penser des mesures pour lutter contre les fractures sociales et économiques.

C'est ainsi que nous avons pris des mesures d'accompagnement social des plus fragiles d'entre nous, en favorisant l'éclosion de solidarités de proximité, et d'autres pour soutenir l'investissement local, afin de relancer au plus vite l'économie de notre bassin de vie.

Tout cela, nous l'avons fait en cohérence avec notre projet.

Même si nous n'en avons pas fini avec le virus, les nouvelles scientifiques et plusieurs indicateurs laissent présager que la page pourrait être tournée dans les mois qui viennent.

Il nous revient donc, à présent, de décliner et mettre en œuvre les axes inscrits dans notre programme qui contribueront à préserver notre ville et ses habitants, à faire de Sarlat une ville vivante et agréable à vivre en développement.

Dans ces conditions, il est évident que chacun ressent le besoin de pouvoir connaître les nouveaux élus qui, pleinement mobilisés, seront à vos côtés durant les années qui viennent, et se retrouver au cœur des réflexions.

Tel est l'ambition de ce numéro : que chacun puisse s'informer, appréhender certaines de nos priorités, brièvement présentées, et participer à la vie municipale.

Bonne lecture à tous !

Au nom du Conseil Municipal de la Ville de Sarlat et en mon nom personnel, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2021. Prenons soin de nous, de notre famille et de nos proches.

Jean-Jacques de Peretti

L'ÉQUIPE MUNICIPALE 2020-2026

LE MAIRE

Jean-Jacques de Peretti

LES ADJOINTS AU MAIRE

Fabienne Lagoubie

Christophe Najem

Marie-Pierre Delattaignant

Guy Stievenard

Fabienne Lagoubie
Urbanisme, aménagement durable de la ville, transition énergétique, logement et mobilité

Christophe Najem
Attractivité de la ville, tourisme et transition numérique

Marie-Pierre Delattaignant
Solidarité, santé, innovation sociale et handicap

Guy Stievenard
Citoyenneté, laïcité, économie sociale et solidaire

Marie-Pierre Valette

Patrick Aldrin

Elise Bouyssou

Marc Pinta-Tourret

Marie-Pierre Valette
Finances, ressources humaines et marchés publics

Patrick Aldrin
Sécurité, gestion du domaine public et prévention des risques

Elise Bouyssou
Politique de l'éducation et du sport

Marc Pinta-Tourret
Action culturelle et rayonnement du patrimoine

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Marlies Cabanel

Carlos Da Costa

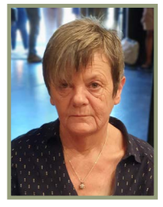

Nadine Pérusin

Olivier Thomas

Marlies Cabanel
Administration générale, logement et suivi des travaux

Carlos Da Costa
Animation et suivi de la vie associative

Nadine Pérusin
Vie scolaire

Olivier Thomas
Aménagement urbain de proximité et qualité des espaces publics

Toufik Benchena

Alexia Khial

Jean-René Bertin

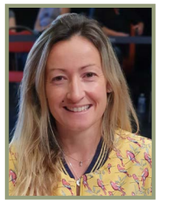

Julie Negrevergne

Toufik Benchena
Vie des quartiers

Alexia Khial
Commerce et artisanat

Jean-René Bertin
Urbanisme

Julie Negrevergne
Commerce, gestion du domaine public, évènements culturels, éducation et sport

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

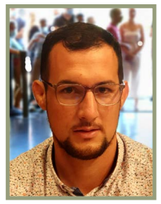

Romain Carrière

Véronique Livoir

Claudine Muller

Carole Delbos

LES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Basile Fanier

Célia Castagnau

Gérard Gatinel

Rachel Dorléans

Marc Bidoyet

François Coq

Maryline Flaquière

Luis Ferreyra

Le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune. Il se réunit au moins une fois par trimestre.
Pour préparer le conseil municipal, des commissions se tiennent régulièrement pour étudier les dossiers et les projets de délibérations, ensuite votés par le conseil.
Les travaux des commissions font l'objet d'un compte rendu écrit, diffusé pour information auprès de ses membres, du bureau municipal et de l'ensemble des conseillers.
Retrouvez le fonctionnement du conseil municipal, la composition des commissions, les compte-rendus et les délibérations sur www.sarlat.fr

LES ÉLUS DU PÔLE

AMÉNAGEMENT DURABLE & MOBILITÉ

Olivier Thomas
Conseiller délégué à l'aménagement urbain de proximité et à la qualité des espaces publics

Jean-René Bertin
Conseiller délégué à l'urbanisme

Fabienne Lagoubie
Maire-adjointe en charge de l'urbanisme, de l'aménagement durable de la ville, de la transition énergétique, du logement et de la mobilité

3 QUESTIONS À

FABIENNE LAGOUBIE

BIO EXPRESS /// Fabienne Lagoubie a 54 ans. Elle est mariée et mère de 3 enfants. Diplômée de l'INSEEC, Fabienne Lagoubie a été directrice du Crédit Foncier de France et viticultrice. Elle est aujourd'hui en charge de la communication d'une pharmacie et gérante d'un magasin d'optique.

Qu'est-ce qui vous a convaincu de vous engager dans ce rôle de proximité ?
C'est d'abord la ville de Sarlat, sa beauté, son patrimoine, son histoire, son rayonnement mondial et en même temps sa ruralité et son savoir vivre.
C'est surtout, vous, les Sarladaises et les Sarladais, l'envie d'être utile pour et avec vous ; l'envie d'être à vos côtés pour bâtir ensemble un projet d'avenir ambitieux et réaliste.
C'est enfin la mission que l'on m'a confiée, le logement, l'urbanisme, le développement durable, c'est-à-dire inscrire Sarlat dans le futur tout en conservant son âme.

Comment concevez-vous votre engagement en tant qu'élue municipale ?
Etre élue municipale, c'est agir pour l'intérêt général et l'intérêt local, c'est servir au mieux mes concitoyens ; cela passe par la proximité, la disponibilité et la réactivité ; c'est travailler main dans la main avec l'administration municipale au profit des habitants.

Quels sont vos principaux objectifs pour ce mandat ?
En matière d'urbanisme, l'objectif est de co-construire avec la Communauté de communes, un Plan Local d'Urbanisme qui prend en compte le bien-être des habitants, les changements climatiques et les spécificités architecturales de notre région. La seconde priorité est de dynamiser l'habitat en résidence principale avec, notamment, la construction de nouveaux logements neufs privés, sociaux, pour personnes âgées, ainsi que de nouveaux lotissements.
Enfin, des actions sur la rénovation thermique des bâtiments, les déplacements et les aménagements paysagers, inscrites au Plan Climat Air Energie Territorial communautaire, permettront de poursuivre l'engagement de la ville dans l'aménagement durable.
Tous ces projets ne sont pas exhaustifs et vont de pair avec un travail continu sur le terrain pour résoudre au mieux l'ensemble des vos préoccupations.

INSCRIRE la ville dans le futur

Des actions en matière de logement
La ville entend s'appuyer sur tous les dispositifs existants pour faciliter la rénovation du logement et plus globalement du tissu urbain afin de **créer un cadre de vie attractif et agréable** sur le long terme.
Ainsi, Sarlat vient d'être choisie pour intégrer le programme **« Petites villes de demain »** qui lui apportera un soutien logistique et financier pour accompagner son projet de revitalisation. De même, des programmes d'aides et d'avantages fiscaux seront mobilisés pour permettre aux propriétaires de financer des travaux pour les logements loués à l'année.

Un plan de mobilité multimodal
Les besoins de mobilités des habitants sont croissants et doivent être associés à la prise en compte de la protection de l'environnement. Parmi les projets «mobilité», la ville poursuit la mise en place d'**un plan vélo** qui permettra de compléter et améliorer les équipements existants, la création d'un maillon manquant **de la voie verte** entre Sarlat et Vitrac qui est à l'étude ou encore la possibilité d'opter pour un **Sarlat Bus électrique et gratuit** pour l'ensemble des usagers.

Renforcer la présence de la nature en ville
Chaque projet de rénovation ou de construction engagé à Sarlat a nécessairement intégré un volet paysager, destiné à créer un cadre de vie de qualité et offrir aux habitants des espaces de respiration. Aujourd'hui, l'objectif est d'aller encore plus loin en pensant **la place de la nature en ville** de manière globale, pour répondre aux enjeux environnementaux et sociaux. ■

POUR JOINDRE VOTRE ÉLUE : Tél. 05 53 31 53 31 - lagoubie.fabienne@sarlat.fr

LES ÉLUS DU PÔLE

ATTRACTIVITÉ ET COMMERCES

Alexia Khial
Conseillère déléguée au commerce et à l'artisanat

Julie Negrevergne
Conseillère déléguée au commerce, à la gestion du domaine public, aux évènements culturels, à l'éducation et aux sports

Carlos Da Costa
Conseiller délégué à l'animation et au suivi de la vie associative

Christophe Najem
Maire-adjoint en charge de l'attractivité de la ville, de l'économie touristique et de la transition numérique

PRÉSENTATION /
SARLAT MAGAZINE SPECIAL

3 QUESTIONS À

CHRISTOPHE NAJEM

BIO EXPRESS /// Christophe Najem est l'élu référent du pôle attractivité de la ville, économie touristique et transition numérique. Âgé de 45 ans, il est pharmacien au Centre hospitalier de Sarlat.

Qu'est-ce qui vous a convaincu de vous engager dans ce rôle de proximité ?
Ma profession de pharmacien hospitalier m'a permis de m'investir dans la vie de l'hôpital de Sarlat. En parallèle, j'ai souhaité m'engager dans la vie de notre ville dans une équipe municipale aux profils et parcours variés et complémentaires.
Cet engagement est une aventure enthousiasmante. C'est un honneur d'être élu et de travailler pour Sarlat, aux côtés de celles et ceux qui font vivre notre ville pour relever, tous ensemble, les défis qui sont les nôtres.

Comment concevez-vous votre engagement en tant qu'élu municipal ?
Avec beaucoup de modestie et en équipe, particulièrement avec les élus du pôle attractivité et commerce et les personnels municipaux, qui sont passionnés et investis dans leurs missions.

Notre rôle est d'être à l'écoute des besoins et des envies des acteurs économiques. Il faut à la fois impulser des actions et accompagner les initiatives, être un facilitateur pour les porteurs de projets.
Enfin, j'observe ce qui se fait ailleurs pour repérer des dispositifs à déployer sur notre territoire.

Quels sont vos principaux objectifs pour ce mandat ?
D'abord, conforter Sarlat comme place touristique majeure, avec un tourisme plus durable, créant davantage d'emplois à l'année et permettant à chaque Sarladais de se sentir acteur de sa ville. La politique en matière d'événements doit prendre une dimension nouvelle en incluant davantage tous les quartiers dans ce mouvement.

Enfin, nous devons renforcer notre attractivité commerciale et accompagner la transition numérique pour continuer à répondre aux besoins du quotidien des Sarladais et être une cité attractive… Bref, conforter les dynamiques grâce à un partenariat solide avec les acteurs économiques.

DES PROJETS INNOVANTS pour favoriser la qualité de vie

En septembre 2020, les élus du pôle attractivité ont lancé une grande concertation auprès des commerçants de centre-ville et de périphérie. Ils sont allés à leur rencontre pour construire avec eux **une nouvelle dynamique commerciale,** recueillir leurs attentes et leurs besoins. Après avoir échangé avec les 300 commerçants de Sarlat, l'équipe présentera ses résultats et ses pistes d'action au début du printemps 2021.

Plus récemment, Sarlat a été retenue dans le programme gouvernemental **« Petites villes de demain »**. (soutien logistique et financier pour accompagner le projet de revitalisation de la ville). La ville de Sarlat va saisir cette opportunité particulièrement avec la création d'un poste de « manager de centre-ville » destiné à redynamiser l'offre commerciale du cœur de ville mais aussi de la périphérie et permettre l'occupation des locaux commerciaux vacants à l'année.

Ce programme aidera également la restructuration et la redynamisation de la rue de la République et de l'entrée de ville avenue Simone Veil (ancienne avenue du Lot).

Le contexte sanitaire n'a évidemment pas permis de maintenir **les grands évènements gastronomiques** et culturels qui jalonnent habituellement le calendrier. Pour autant, notre objectif reste de conforter les rendez-vous existants et de proposer de nouveaux événements..

Dans le même temps, la ville développera un **accès gratuit au Wifi** en secteur sauvegardé. Enfin, **l'arrivée de la fibre** cette année permettra la création et l'accélération de nombreux projets dans la domaine du numérique et bien plus largement. ■

POUR JOINDRE VOTRE ÉLU : Tél. 05 53 31 53 44 - najem.christophe@sarlat.fr

LES ÉLUES DU PÔLE

SOLIDARITÉ, SANTÉ & HANDICAP

Marie-Pierre Delattaignant
Maire-adjointe en charge de la solidarité, de la santé, de l'innovation sociale et du handicap

Marlies Cabanel
Conseillère déléguée à l'administration générale, au suivi des travaux et au social

Claudine Muller
Conseillère municipale

3 QUESTIONS À

MARIE-PIERRE DELATTAIGNANT

BIO EXPRESS /// Marie-Pierre Delattaignant a 57 ans. Elle est maire-adjointe en charge de la solidarité, de la santé, de l'innovation sociale et du handicap. En parallèle, elle exerce au Centre hospitalier de Sarlat en tant que cadre supérieure de santé.

Qu'est-ce qui vous a convaincu de vous engager dans ce rôle de proximité ?
C'est pour moi une continuité car c'est mon troisième mandat en tant qu'élue de la ville de Sarlat. J'ai ainsi vu la transformation de l'action sociale qui, de compétence municipale est devenue compétence communautaire. Ce troisième mandat est l'occasion de poursuivre les actions entamées par les adjointes qui m'ont précédées tout en les adaptant aux besoins actuels de nos concitoyens, et d'être porteuse d'actions innovantes et utiles.

Comment concevez-vous votre engagement en tant qu'élue municipale ?
Pour moi être élue municipale signifie travailler au sein d'un collectif et pour le collectif que représente la population de Sarlat. Aller vers les associations, les citoyens, fédérer autour de projets communs et accompagner les personnes pour qu'elles soient actrices de leurs droits et plus largement de leur vie sont des objectifs qui me tiennent à cœur.

Mon action quotidienne se fait majoritairement en lien avec le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) dont j'ai l'honneur d'être vice-présidente. Mon engagement est donc tout à la fois communal, communautaire et transversal car je défends l'idée que toutes les décisions et actions quel qu'en soit le domaine doivent être passées au crible de l'humain et du social.

Quels sont vos principaux objectifs pour ce mandat ?
Je les résumerai en 2 points :
- *Être à l'écoute et disponible*
- *Aller vers tous et chacun*

QUATRE AXES pour lutter contre la précarité

Les **rencontres régulières** avec les partenaires associatifs ou institutionnels de la mairie et du CIAS permettent de faire le point sur les actions en cours et les besoins perçus afin d'envisager de futures actions communes.

Le pôle « solidarité » souhaite ainsi construire **un plan de lutte contre la précarité** dont les 4 principaux axes seraient de : renforcer la visibilité de l'action sociale sur le territoire, lutter contre le non-recours, intensifier les actions en faveur du maintien à domicile et, enfin, consolider l'accompagnement individualisé.
Parler de précarité sur le territoire signifie interroger aussi les problèmes de **mobilité, de logements**… L'importance du collectif élus municipaux et communautaires prend ici tout son sens.

Plus spécifiquement au niveau de Sarlat, une des actions que le pôle « solidarité » souhaiterait mener concerne **l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite** de la salle du conseil municipal qui est également la salle des mariages. ■

POUR JOINDRE VOTRE ÉLUE : Tél. 05 53 31 88 88 - delattaignant.marie-pierre@sarlat.fr

LES ÉLUS DU PÔLE

CITOYENNETÉ, LAÏCITÉ
ÉCONOMIE SOCIALE & SOLIDAIRE

Toufik Benchena
Conseiller délégué à la citoyenneté
et à l'animation des résidences

Véronique Livoir
Conseillère municipale

Guy Stievernard
Maire-adjoint en charge de la citoyenneté,
de la laïcité et de l'économie sociale
et solidaire

Romain Carrière
Conseiller municipal

3 QUESTIONS À

GUY STIEVENARD

BIO EXPRESS /// Guy Stievevard est né en 1951. Il est marié et père de trois enfants. Il a été professeur et inspecteur de l'Education Nationale (Sarlat 1990- 2002), puis inspecteur d'Académie à Mende, Nancy et La Rochelle (2002-2013). Engagé depuis toujours dans les mouvements d'éducation populaire, il est président de l'Amicale Laïque de Sarlat depuis 2017.

Qu'est-ce qui vous a convaincu de vous engager dans ce rôle de proximité ?
Mon parcours professionnel m'a toujours ancré dans les « réalités du terrain » et mon engagement ancien dans le monde associatif, monde de la proximité, m'ont permis de croiser des personnes et d'avoir des lectures qui m'ont convaincu comme dit Jo Spiegel que « Le meilleur c'est la voie difficile d'une démocratie active qui doit être vivante donc participative. Elle se construira d'abord au niveau local, au plus près des citoyens et avec eux… ».
Quand on vous propose de le mettre en œuvre, en gardant liberté de pensée et de parole, vous vous engagez.

Comment concevez-vous votre engagement en tant qu'élu municipal ?
Total…et totalement au service de l'ensemble de la population de notre cité, avec, il est vrai, un focus qui concerne la vie quotidienne et l'animation dans nos résidences HLM qui regroupent 620 foyers.
C'est un travail quasiment à plein temps. Je n'ai aucune autre ambition que de servir en compagnie de celles et ceux, élus et non élus, qui œuvrent aussi dans le pôle citoyenneté.

Quels sont vos principaux objectifs pour ce mandat ?
En liaison avec toutes les forces vives de notre cité, je souhaite favoriser et initier des projets touchant au développement de la participation citoyenne, à la promotion de la laïcité, à la lutte contre toutes les formes de discrimination, au développement de l'économie sociale et solidaire, ou encore à l'amélioration de la qualité de vie et au renforcement du vivre-ensemble.

RENFORCER le bien vivre-ensemble

Des animations **« Graf » et « Ateliers vidéo »** ont réuni une centaine de jeunes l'été dernier.
La première édition des « **Trophées de la Citoyenneté** », organisée au mois d'octobre, a permis de mettre à l'honneur les 200 couturières qui avaient fabriqué des masques en tissu lors du 1er confinement (plus de 5000 masques qui ont ainsi pu être distribués aux habitants).
Les « **Bourses citoyennes permis de conduire** » ont été adoptées à l'unanimité lors du conseil municipal de novembre dernier. Une aide de 300 euros peut ainsi permettre à des jeunes de passer le permis de conduire en échange d'heures de bénévolat au sein d'une association sarladaise.
Dans les **résidences HLM**, un travail de recensement des besoins et des urgences a été entrepris avec les habitants. La synthèse des échanges est terminée, ce qui va permettre d'engager le travail avec les bailleurs sociaux au plus près des préoccupations de la vie quotidienne des résidents.

La **cérémonie de la citoyenneté** pour les jeunes devenus majeurs, le jumelage avec une ville portugaise, la charte de la participation citoyenne, des conférences et expositions, ou encore **un tournoi de jeu vidéo FIFA** pour l'Euro de football sont sur les rails.

Enfin, la labellisation de la mairie « Accueil des personnes porteuses de handicap », la création de postes « service civique », le développement des circuits courts sont à l'étude. ■

POUR JOINDRE VOTRE ÉLU : Tél. 05 53 31 53 44 - stievenard.guy@sarlat.fr

LES ÉLUES DU PÔLE

ADMINISTRATION & FINANCES

Marie-Pierre Valette
Maire-adjointe en charge des finances, des ressources humaines et des marchés publics

Marlies Cabanel
Conseillère déléguée à l'administration générale, au logement, au suivi des travaux et au social

3 QUESTIONS À

MARIE-PIERRE VALETTE

BIO EXPRESS /// Marie-Pierre Valette est l'élue référente en charge des finances, des ressources humaines et des marchés publics. À 59 ans, elle est responsable du service Expertise Comptable au sein de CERFRANCE Dordogne.

Qu'est-ce qui vous a convaincu de vous engager dans ce rôle de proximité ?
J'aime ma ville et je suis animée d'une grande ambition pour elle. C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité m'investir pleinement dans les projets collectifs que nous souhaitons mettre en œuvre pour tous les sarladais. Après 2 mandats aux côtés d'élus et d'agents dévoués pour leur commune, j'ai souhaité poursuivre mon engagement, qui est pour moi une très belle aventure humaine.

Comment concevez-vous votre engagement en tant qu'élue municipale ?
Être élue municipale, c'est avant tout défendre les services de proximité nécessaires à la population par une écoute active des besoins et des attentes de tous.

Quels sont vos principaux objectifs pour ce mandat ?
Je pense qu'il faut être créatif pour accompagner en cette période difficile, les entreprises sur le plan économique. La ville doit pouvoir répondre aux besoins de tous les publics alors même que les collectivités assistent à un désengagement tendanciel de l'Etat. Elle doit également stabiliser voire diminuer la dette tout en réalisant les investissements attendus par l'ensemble de nos administrés.

AU SERVICE des Sarladais

Les fonctions Ressources Humaines et Finances sont essentielles, car elles forment les moyens d'actions de la collectivité. Elles fixent finalement la capacité à créer et faire fonctionner des services publics, à construire et entretenir des équipements collectifs.

Sarlat est dans une situation singulière, ville centre touristique et patrimoniale, elle assume des budgets et services plus importants qu'ailleurs. Aujourd'hui, comme toutes les collectivités, elle est impactée par les conséquences de la crise sanitaire.

Le contexte implique donc responsabilité et réalisme. En toute transparence, les orientations budgétaires et la stratégie pour le mandat ont été présentées en conseil municipal.
Le cap est clair et exigeant : gel du taux d'imposition du foncier bâti sur 6 ans (déjà figé en 2020), stabilisation ou diminution de l'endettement, maintien du niveau d'investissement à 2 500 000 €.

La mise en œuvre est engagée avec le principe d'efficience des moyens et ressources. Elle combine l'approfondissement de procédures et démarches : contrôle de gestion, mise en concurrence systématique, limitation des frais de personnel, économie d'énergie, recherche de financements extérieurs, optimisation de la dette.

Le cap est aussi celui d'améliorer la qualité de service en s'appuyant sur ceux qui font le service public : l'ensemble des agents. Dans un contexte en mouvement (émergences de nouveaux métiers, adaptation aux nouvelles technologies, complexité des règlementations à appliquer, recommandations sanitaires…), il importe de mettre en œuvre une stratégie des ressources humaines sur la durée qui renforce la performance collective et individuelle. Il s'agit d'adapter les organisations, de développer les compétences au travers de nombreuses initiatives dans les domaines divers et complémentaires (gestion prévisionnelle des emplois et compétences, organisation en mode projet, formation professionnelle, qualité de service et qualité de vie au travail, définition des objectifs professionnels, organisation du temps de travail, égalité femmes/hommes, résorption de l'emploi précaire…). Dans ce domaine également, la collectivité est dans l'action et un nouveau règlement de formation vient d'être adopté. ■

POUR JOINDRE VOTRE ÉLUE : Tél. 05 53 31 53 24 - valette.marie-pierre@sarlat.fr

LES ÉLUS DU PÔLE

SÉCURITÉ & DOMAINE PUBLIC

Patrick Aldrin
Maire-adjoint en charge de la sécurité, de la gestion du domaine public et de la prévention des risques

Jean-René Bertin
Conseiller délégué à l'urbanisme

3 QUESTIONS À

PATRICK ALDRIN

BIO EXPRESS /// Patrick Aldrin a 73 ans. Ancien chef du centre de secours de Sarlat, il est référent du pôle sécurité, gestion du domaine public et prévention des risques.

Qu'est-ce qui vous a convaincu de vous engager dans ce rôle de proximité ?
Après deux mandats en charge de l'urbanisme, où j'ai eu le plaisir de travailler avec des agents toujours à l'écoute des usagers quant à leurs projets d'aménagement, je rejoins pour ce mandat les agents de police municipale et du service des places en charge de la bonne gestion du domaine public. Ces nouvelles attributions me rapprochent encore de nos administrés et j'apprécie cette proximité.

Comment concevez-vous votre engagement en tant qu'élu municipal ?
Il faut se rendre disponible. Il me paraît donc essentiel de maintenir mes temps de présence à la mairie (chaque matin), complétés par des visites de terrain, afin d'apporter à chaque demande des administrés, la réponse la plus adaptée avec l'aide des services municipaux.

Quels sont vos principaux objectifs pour ce mandat ?
Je concentrerai mon action sur la valorisation de l'espace public, sur la prévention des nuisances, tout en préservant l'équilibre entre activités économiques, tranquillité des habitants et libre circulation des usagers.

SE SENTIR SEREIN dans sa ville

La sécurité et la tranquillité publiques sont au cœur de nos objectifs, garants de la qualité de vie au quotidien. La stratégie retenue est de mixer prévention / information / médiation / répression et interventions au plus près de chacun : lutte contre le bruit, médiation de voisinage, lutte contre la délinquance, régulation de la circulation, patrouillage de veille dans la ville, prévention aux abords des écoles, recours à la video-protection, lutte contre les violences conjugales, verbalisation des dépôts sauvages d'ordures...

Ces initiatives sont conduites en s'appuyant notamment sur les agents du service police municipale et droits de places, en collaboration étroite avec les services de Gendarmerie et en partenariat avec l'ensemble des acteurs de la cité (établissement scolaires, associations de prévention...).

L'espace public est naturellement sous tension dans une ville touristique comme Sarlat et l'exigence de veiller à un partage serein du domaine public est donc plus forte. Cela passe notamment par des aménagements urbains renforçant l'accessibilité, un verdissement progressif, une piétonisation développée, l'enfouissement des conteneurs. Il est source d'activité et d'attractivité avec les marchés et terrasses : l'objectif est ici de donner plus de places aux producteurs locaux et circuits courts et d'harmoniser l'occupation de l'espace par les terrasses.

Une attention particulière sera portée à la prévention des risques et à la sécurité des personnes et des personnes autour de 3 axes principaux :
- le respect par les établissements recevant du public des normes d'accessibilité et de sécurité incendie,
- l'extension et la modernisation du centre de Secours (l'architecte est déjà retenu),
- la définition dans les 2 ans d'un Plan Communal de Sauvegarde, c'est-à-dire un plan d'intervention de tous les acteurs de la gestion de crise en cas d'évènements majeurs, technologiques ou sanitaires. ■

POUR JOINDRE VOTRE ÉLU : Tél. 05 53 31 53 31 - aldrin.patrick@sarlat.fr

LES ÉLUS DU PÔLE

ÉDUCATION & SPORT

Nadine Pérusin
Conseillère déléguée
à la vie scolaire

Elise Bouyssou
Maire-adjointe en charge des politiques d'éducation et du sport

Carlos Da Costa
Conseiller délégué
à l'animation et au suivi de la vie associative

Romain Carrière
Conseiller municipal

3 QUESTIONS À

ELISE BOUYSSOU

BIO EXPRESS /// Elise Bouyssou, élue aux politiques du sport et de l'éducation, est née à Sarlat il y a 31 ans. Elle travaille en tant qu'ostéopathe libérale dans la ville depuis 8 ans ainsi qu'à la maternité du Centre hospitalier Jean Leclaire.

Qu'est-ce qui vous a convaincu de vous engager dans ce rôle de proximité ?
Après mes études, revenir travailler à Sarlat était une évidence. Je suis convaincue par cette ville, sa qualité de vie, son dynamisme sportif et culturel. Cependant la jeunesse a parfois du mal à y trouver sa place. Quand Jean-Jacques de Peretti est venu me proposer de faire partie de l'aventure j'y ai vu une opportunité de porter cette voix des jeunes au sein du conseil municipal. Je craignais de manquer de connaissances et d'expérience sur la vie politique, mais je sais pouvoir m'appuyer sur les autres élus et sur les agents des services.

Comment concevez-vous votre engagement en tant qu'élue municipale ?
Je souhaite être à l'écoute des Sarladais, de leurs besoins et de leurs idées. L'épidémie de Covid modifie les urgences et les priorités. Nous devons passer du temps à soutenir et préserver nos associations et nos projets existants.

Quels sont vos principaux objectifs pour ce mandat ?
Je souhaite me placer dans la continuité de la politique menée sur la précédente mandature qui visait à créer du lien entre le sport et l'éducation. Nous travaillons sur des projets d'école du sport, de section sportive, en collaboration avec le Département.

Pour nos écoles, nous travaillons à améliorer les infrastructures et à optimiser le bien-être des enfants, grâce à des activités périscolaires diversifiées et à la qualité de la restauration scolaire.

La priorité de la politique sportive sera de soutenir nos associations afin qu'elles puissent traverser la crise actuelle. Nous envisageons des investissements importants sur des infrastructures très demandées par les Sarladais : la piste d'athlétisme, la piscine couverte.

EDUCATION & SPORT, privilégier des projets communs

Dans les écoles, l'objectif est de poursuivre les actions engagées pour préserver la qualité de l'accueil et le bien-être des enfants en :
- renforçant encore l'approvisionnement en bio, en produits locaux et circuits courts dans la composition des menus
- diversifiant les propositions d'activités sur le temps périscolaire
- poursuivant la modernisation des écoles de centre ville

Dans le domaine sportif, des projets sont en cours visant à développer la pratique sportive pour les plus jeunes et à proposer des équipements de qualité pour tous :
- organisation de nouveaux évènements sportifs : une course de vélo en juin, une course d'orientation culturelle en octobre
- création d'une école départementale du sport permettant aux enfants de 8 à 11 ans de découvrir gratuitement des activités physiques et sportives multisports et de pleine nature
- modernisation du complexe sportif de Madrazès avec la création d'une piste d'athlétisme synthétique, des travaux de mise aux normes du terrain de rugby, la couverture des terrains de padel.

La ville a également déposé une candidature auprès du Département de la Dordogne pour la création d'une station de trail.

POUR JOINDRE VOTRE ÉLUE : Tél. 05 53 31 53 44 - bouyssou.elise@sarlat.fr

LES ÉLUS DU PÔLE

CULTURE & PATRIMOINE

Carlos Da Costa
Conseiller délégué
à l'animation et au suivi de
la vie associative

Julie Negrevergne
Conseillère déléguée au commerce, à la gestion du domaine public, aux évènements culturels, à l'éducation et aux sports

Marc Pinta-Tourret
Maire-adjoint en charge de l'action culturelle et du rayonnement du patrimoine

PRÉSENTATION /
SARLAT MAGAZINE SPÉCIAL

3 QUESTIONS À

MARC PINTA-TOURRET

BIO EXPRESS /// 6e d'une fratrie de 8, Marc Pinta-Tourret a pratiqué le rugby et la natation. Il est marié et père de 3 enfants. Il a étudié et enseigné la philosophie. Il est aussi musicien guitariste autodidacte et artisan auto-constructeur de maison en bois.

Qu'est-ce qui vous a convaincu de vous engager dans ce rôle de proximité ?
Ce n'est pas tant «ce qui» mais bien «qui» m'a convaincu : c'est tout simplement le Maire qui, suite à la lecture d'un de mes textes sur la culture à Sarlat, m'a dit chercher, pour son équipe, une personne «qui pense différemment» (sic) ; et puis, il y a aussi la rencontre déterminante avec le directeur de cabinet du Maire : dans une équipe, avant les idées, il y a les hommes.

Comment concevez-vous votre engagement en tant qu'élu municipale ?
Au quotidien, en écoutant d'abord, pour avoir une vision réaliste et globale, en travaillant avec toute la collectivité, des femmes et des hommes qui sont au service des Sarladais.

Quels sont vos principaux objectifs pour ce mandat ?
Le réussir. Depuis que je suis élu en charge du Patrimoine et de la Culture, je mesure à la fois la chance et la gageure, l'honneur et la responsabilité, l'obligation et la beauté de ce mandat. Sarlat est une Cité d'exception, il faut la mériter. Dans cinq ans, les électeurs devront être convaincus de notre engagement et de nos résultats.

UN PROGRAMME riche et accessible à tous

2021 : le patrimoine renaît dans sa singularité
« La liberté au féminin », « les quartiers périphériques », « les arts de l'image dans la rue », autant de perspectives qui donneront une nouvelle orientation aux actions du service du Patrimoine, au plus proche des publics. Ces axes complètent les médiations et conférences mensuelles menées dans le cadre de **« Croquez Sarlat »,** les 3e jeudis du mois.
Vous voudriez en savoir plus ? **L'exposition** « Femmes en regard(s), regard(s) de femmes » prévue de la mi-mai à la mi-juillet à la chapelle des Pénitents Blancs explorera l'histoire féminine locale à la lumière des pionnières nationales.
L'artiste sélectionné pour **la résidence de l'art** investira la Cité de la Boétie pour s'y fondre ou la réinventer. À suivre à l'automne pour la restitution publique.
Enfin, **un travail de mémoire,** à la fois évènementiel et éditorial sera mis en place de mai à octobre sur le quartier du Pontet et de la gare en lien avec un vidéaste qui projettera les images collectées sur des endroits choisis.

Une politique culturelle comme source d'émancipation, de questionnement, de médiation et d'ouverture
La saison 2021/2022 du centre culturel a été pensée pour être accessible à tous (tarifs adaptés et meilleure lisibilité), pour être déployée à l'extérieur du Centre culturel et de Congrès, pour accueillir des grandes formes artistiques nécessitant un équipement adéquat, pour mettre à disposition un outil de travail pour les compagnies régionales en résidence, pour accueillir d'autres formes de rencontres, de découvertes, de partage, et créer des synergies, pour, toujours, permettre à la Culture émancipatrice de porter haut les valeurs démocratiques.
2021 sera aussi l'année du 69e (ou 70e à voir ?) Festival des Jeux du Théâtre, du trentenaire du Festival du Film et des toutes jeunes Musicales de Sarlat.
Autre chantier à moyen terme : le réaménagement du centre culturel avec la création d'un véritable espace d'accueil, un lieu ouvert, interactif, nécessaire pour le public et pour l'équipe, pour porter au mieux la politique culturelle de la ville. ■

POUR JOINDRE VOTRE ÉLU : Tél. 05 53 29 86 86 - pinta-tourret.marc@sarlat.fr

GROUPE MA COMMUNE MA PLANÈTE

Pas de grandes surfaces le dimanche après-midi !

Sous couvert du développement de l'économie locale, l'autorisation d'ouverture des commerces de détail alimentaires -après 13h, douze dimanches dans l'année-, ne bénéficie qu'aux grands supermarchés qui en ont besoin pour employer du personnel après 13h et ainsi ouvrir. A contrario, les exploitants de petits et moyens commerces alimentaires peuvent tenir sans employé leurs établissements le dimanche après-midi. Cette décision ne défend donc pas le commerce de proximité, au contraire !

Luis Ferreyra - France Insoumise (Luis Ferreyra)

Agir

Comme conseiller d'opposition, je participe activement aux Plans d'Urbanisme et Vélo en proposant des solutions concrètes pour améliorer le bien vivre des Sarladais. J'invite tous mes concitoyens à une marche urbaine dimanche 31 janvier 14h, départ au parking de la piste cyclable à Madrazès. Nous échangerons sur les choix économiques, de mobilité, de paysage, d'urbanisme, pour agir ensemble sur notre avenir.

François Coq (Francois.Coq.EELV)

Avenir ?

17% de Sarladais au-dessous du seuil de pauvreté, accès à la santé, vie sociale et culturelle à l'arrêt, 8793 Sarladais en 2021, jeunes et seniors isolés, emplois précaires. L'état des lieux de notre ville m'interroge sur l'avenir et la promesse d'un «Sarlat pour tous». Vigilante sur les dossiers qui engagent l'avenir de notre commune, j'affirmerai mon opposition pour défendre fortement l'intérêt général et nos concitoyens les plus fragiles.

Maryline Flaquière - Conseillère Départementale Canton de Sarlat - Conseillère municipale de Sarlat La Canéda Conseillère communautaire Sarlat-Périgord Noir

GROUPE 100% SARLAT

Chers Sarladais,

Nous tenons à remercier du fond du cœur les 1316 électeurs qui nous ont fait confiance ! Nous n'oublions pas non plus ceux qui nous ont aidé dans cette campagne, nous plaçant à 139 voix de la liste arrivée en tête. Nous gardons un souvenir ému de ces rencontres quotidiennes, chez vous ou dans des lieux publics, et de votre accueil chaleureux. Grâce à vous, ce sont 5 élus de 100% Sarlat qui siègent désormais pour vous au conseil municipal.

Être élu c'est d'abord représenter tous les Sarladais, y compris ceux qui ont fait le choix d'une autre liste ou de l'abstention. Nous serons là pour vous, prêts à vous défendre, sans sectarisme, dans un esprit de fraternité si cher à notre commune. Mais 2020 restera surtout dans notre mémoire, l'année qui aura vu grandir une crise inédite. C'est avec soulagement que nous tournons la page de cette année triste et troublée. 2021 nous permet d'espérer.

Puissions-nous revivre en toute liberté, de nouveau nous prendre dans les bras, partager des moments de convivialité avec nos amis et nos familles, sans oublier ceux qui sont seuls ou qui souffrent.

De notre côté, nous sommes au travail, présents à chaque réunion municipale, pour faire entendre votre voix. Notre groupe reste soudé et uni. Le travail en équipe est le moteur qui nous permet d'avancer chaque jour, de mieux réfléchir, pour mieux agir. Chaque vote en conseil municipal nous est commandé par l'intérêt général et le souci de chaque habitant de notre commune : nous votons tout ce qui va dans le bon sens et nous nous opposons à tout ce qui est contraire à nos valeurs et à la bonne gestion des deniers publics. Bien voter en conseil municipal c'est une chose, mais le plus important demeure l'écoute de tous les Sarladais et la proximité.

Il nous tient à cœur de toujours être présents sur le terrain, de vous aider lorsque vous en avez besoin, pour vos démarches administratives, écrire un courrier ou tout simplement partager un conseil ou une conversation. C'est aussi cela le rôle de l'élu. Vous pouvez compter sur nous.

Encore meilleurs vœux à vous, santé, bonheur et harmonie !

Tel : 06 41 71 78 33 / mel : basilefanier@gmail.com

Bien fidèlement,

Basile Fanier - Célia Castagnau - Gérard Gatinel
Rachel Dorléans - Marc Bidoyet

démarches infos

VOS DÉMARCHES

pratique actualités

Distribution de sacs poubelles

C'EST GRATUIT ! La distribution des sacs à ordures ménagères, tri sélectif, sacs à déjections canines et raticide est organisée tous les jeudis, de 13h30 à 17h30, à l'ancien local du Point I, place du 19 mars 1962.

Ramassage des encombrants

SUR RENDEZ-VOUS ! Les services de la ville organisent un enlèvement des encombrants à domicile sur rendez-vous pour les habitants qui n'ont pas la possibilité de se rendre à la déchetterie de Rivaux. Vous avez un réfrigérateur, un vieux matelas ou un sommier à jeter ? Vous pouvez téléphoner au Centre Technique Municipal pour **prendre rendez-vous.**
Tél. 05 53 31 53 41.

Etat civil : une démarche, un rendez-vous

Afin de faciliter vos démarches administratives et de vous faire gagner du temps, la mairie de Sarlat rappelle aux usagers que toute démarche liée à l'état civil est assurée sur rendez-vous.

Démarches nécessitant une prise de rendez-vous préalable (liste non-exhaustive) :

- Déclarations de naissance, de décès, de reconnaissance
- Dépôt et retrait de Carte Nationale d'Identité et Passeport
- Recensement
- Constitution des dossiers de mariage ou PACS
- Établissement de certificats de vie
- Attestation d'accueil
- Authentification de signature

À noter : Un e-service permet d'effectuer, entièrement en ligne, une demande d'acte d'état civil (extrait d'acte de naissance, de mariage, de décès). Ce service est gratuit : www.sarlat.fr/services-et-formalites-en-ligne

Par ailleurs, les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être effectuées en ligne via le site www.service-public.fr

Pour prendre rendez-vous auprès du service état civil de la mairie de Sarlat-La-Canéda :
Téléphone : 05 53 31 53 48
Mail : etatcivil@sarlat.fr - www.sarlat.fr/demarches-en-ligne-2/

HÔTEL DE VILLE
PLACE DE LA LIBERTÉ
CS 80210
24206 SARLAT CEDEX
TÉL. 05 53 31 53 31

Mairie de Sarlat - Accueil
Du lundi au vendredi de
8h30 à 12h30 et
de 13h à 17h

État civil - Élections Cartes d'identité et passeports
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
Tél. 05 53 31 53 48

Affaires scolaires
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h
Tél. 05 53 31 53 40

Vie associative
Événementiel
Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 12h30 à 16h30
et le vendredi de 8h à 12h
Tél. 05 53 31 53 44

Service urbanisme
Du lundi au jeudi
de 9h à 12h30
et sur rendez-vous
Tél. 05 53 31 53 20

Centre culturel - Rue Gaubert
Du mardi au vendredi
de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30
Tél. 05 53 31 09 49

Centre technique municipal
Roc Bayard
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h
Tél. 05 53 31 53 41

Retrouvez les coordonnées de l'ensemble des services municipaux sur www.sarlat.fr
Courriel : info@sarlat.fr

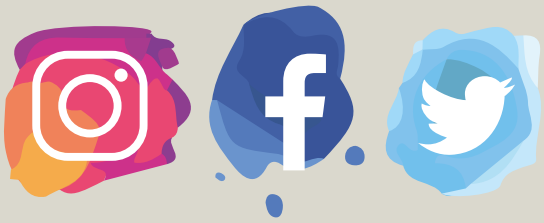

Suivez l'actualité de la ville sur
@villedesarlat
@mairiedesarlat